



RÉNOVATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS & D'ARCHÉOLOGIE DE BESANÇON

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

P.5 INTRODUCTION

P.7 ENJEUX ET ACTEURS DE LA RÉNOVATION

- Les enjeux
- Genèse du projet
- L'architecte
- Le budget et les partenaires

P.8 UN NOUVEL ÉCRIN POUR LES COLLECTIONS

- Augmentation des surfaces d'exposition
- Le parcours muséographique
- L'éclairage
- La politique d'exposition

P.11 UN ACCUEIL RENOUVÉLÉ

- Un musée pour tous
- De nouveaux espaces pour le visiteur
- L'action culturelle et pédagogique

P.13 LA MISE AUX NORMES DU BÂTIMENT

- La sécurité incendie
- L'accessibilité
- La thermique

P.15 UN CHANTIER PROPRE

- Les relations harmonieuses du bâtiment avec son environnement immédiat
- Le choix des techniques, procédés et matériaux de construction
- L'approche énergétique et le confort
- La gestion des déchets et des effluents
- L'organisation et le déroulement d'un chantier à faibles nuisances

P.16 LA RÉNOVATION, C'EST AUSSI...

- Le chantier des collections
- Les réserves externalisées
- Les restaurations

P.18 PENDANT LA FERMETURE, LE MUSÉE S'EXPOSE HORS LES MURS

- Le musée s'invite à Planoise
- Les expositions hors les murs
- Les dépôts

P.21 DATES CLEFS DU MBAA



INTRODUCTION

Depuis son dernier réaménagement décidé en 1963 à la suite de la donation Besson et inauguré en 1970 par l'architecte Louis Miquel, le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie n'a connu aucune rénovation. Le bâtiment s'est progressivement dégradé et le parcours muséographique est devenu obsolète. Modifié à chaque exposition temporaire faute d'espace dédié, le parcours permanent a perdu de sa cohérence et de sa lisibilité. L'accueil du public n'était plus adapté. Le concept global de la réhabilitation du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie vise donc à mieux exploiter les points forts et les spécificités du bâtiment et des collections, tout en améliorant son confort de visite et en développant ses activités scientifiques et culturelles.

L'enjeu majeur est de renforcer l'attractivité de la ville grâce à un nouveau parcours muséographique valorisant la richesse des collections bisontines et à la création de nouveaux espaces d'expositions temporaires et de médiation favorisant l'accueil des publics. Ce « nouveau » musée, résolument ouvert sur la ville, occupera ainsi la place qu'il mérite dans le paysage muséal français.

La particularité de ce projet réside dans l'architecture même du musée qui par sa complexité ne permet pas d'effectuer des travaux en plusieurs phases et nécessite donc une période de fermeture totale et un musée vidé. Fermé partiellement dès 2009 pour des raisons de sécurité, le musée va progressivement concentrer ses collections au rez-de-chaussée du bâtiment avant de fermer totalement le 14 avril 2014. La fermeture partielle permet de commencer les importants chantiers préalables au démarrage des travaux pour des rénovations de cette envergure : chantier des collections, transfert des œuvres vers les nouvelles réserves externalisées, transfert des équipes et de l'atelier de menuiserie et enfin restauration des œuvres.

Les travaux du musée sont prévus pour une durée de 22 mois à compter d'octobre 2015. La date de réouverture au public est prévue courant 2018.

Ce projet est porté financièrement par la Ville de Besançon, l'Etat, la Région Franche-Comté et le Département du Doubs.



ENJEUX DE LA RÉNOVATION

LA RÉNOVATION CONSISTE À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION ET DE CONSERVATION DES ŒUVRES, À AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PUBLICS ET À METTRE AUX NORMES LE BÂTIMENT AFIN DE REPOSITIONNER LA STRUCTURE COMME UN ACTEUR CENTRAL DE LA VIE CULTURELLE ET ÉDUCATIVE AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL, ET À RENFORCER SA NOTORIÉTÉ AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL.

GENÈSE DU PROJET

Prévue à partir de 2004, la rénovation du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ne devait être que partielle et répondait essentiellement à une mise en conformité du bâtiment sur les questions de sécurité incendie. Très vite, ce projet semble inadapté aux besoins réels que nécessitent le bâtiment et ses incroyables collections : manque de place, vétusté du bâtiment et obsolescence du parcours. Les lois sur le Grenelle de l'environnement et sur l'accessibilité obligent à aller plus loin dans le projet. Des études préalables sont lancées et finalement la ville décide une rénovation complète du musée en 2010. Un nouveau programme est commandé et un appel d'offre est lancé pour désigner le maître d'œuvre. Par délibération municipale du 20 janvier 2011, la Ville décide de confier ce projet à Architectures A. Scaranello pour un montant de 10 000 000€ toutes dépenses confondues.

LES ARCHITECTES

Né en 1958 à Besançon, Adelfo Scaranello a créé la société « Architectures Adelfo Scaranello » en 2002. Investi sur le territoire franc-comtois, il a conçu le musée de l'Abbaye à Saint-Claude dans le Jura en 2008. Il a été retenu pour la réalisation du musée Camille Claudel à Nogent-sur-Seine qui ouvrira ses portes en 2016.

Le projet du Cabinet Architectures A. Scaranello est fondé sur le respect et la valorisation des deux architectures historiques du musée : l'ancienne halle aux grains de Pierre Marnotte (1843) et la structure intérieure en béton brut de Louis Miquel. Pour retrouver le caractère propre de chaque

entité, l'architecte Adelfo Scaranello propose de retirer les nombreux rajouts et scories apportés depuis 30 ans pour gagner en surface d'exposition. 1500 m² supplémentaires seront donc rendus accessibles au public pour la présentation d'œuvres dans des conditions de conservation et d'accueil modernisées.

LE BUDGET

Coût global de l'opération : 10 000 000 € TDC

Cette opération est financée selon la répartition suivante :

Part Etat (DRAC) (20 %) 1 672 241 €
Part Région de Franche-Comté (20 %) 1 672 241 €
Part Département du Doubs (17 %) 1 400 000 €
Part Ville de Besançon (y compris TVA) 5 255 518 €

LES DATES CLÉS DU PROJET

- > Lancement du projet : 2010
- > Validation APS en 2011
- > Validation APD en comité de pilotage le 28/11/2013
- > Passage en Conseil municipal le 2/12/2013
- > Fermeture du musée au public le 13/04/2014
- > Phase pro DCE en cours - rendu 03/05/2014
- > Juin/septembre 2015 : procédure d'attribution
- > Octobre 2015 : notification des marchés
- > Octobre/novembre 2015 : installation du chantier et démarrage des travaux (22 mois)
- > Septembre/Octobre 2017 : opérations préalables à la réception et réception des travaux
- > Novembre 2017/Février 2018: transfert et installation des collections
- > Courant 2018 : ouverture au public



UN NOUVEL ÉCRIN POUR LES COLLECTIONS

DEPUIS SA CRÉATION EN 1843, LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE A BÉNÉFICIÉ D'ENRICHISSEMENTS REMARQUABLES, RÉALISÉS PAR LA VILLE, L'ASSOCIATION DES MUSÉES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE, DES MÉCÈNES, LES DONS ET LEGS OU À TRAVERS LES DÉPÔTS DE L'ÉTAT. ATOUT MAJEUR DU MUSÉE, LA COLLECTION MUNICIPALE VA DONC AUJOURD'HUI DE LA PRÉHISTOIRE À LA PÉRIODE CONTEMPORAINE.

AUGMENTATION DES SURFACES D'EXPOSITION

Le programme prévoit une très nette augmentation des surfaces d'exposition (environ 50% d'espace supplémentaire). Cette augmentation est rendue possible grâce à la réalisation de réserves externalisées pour les musées (confiée à l'Agence L'homme-Nectoux), l'externalisation des bureaux et de l'atelier de menuiserie.

La surface accessible au public passera de 2579m² à 3600 m², ce qui permettra de passer en ERP de deuxième catégorie. Avant sa fermeture, le musée pouvait accueillir 666 personnes, agents compris, après les travaux, il pourra en recevoir jusqu'à 840.

UN NOUVEAU PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE

Ces nouveaux espaces d'expositions permettront d'offrir aux visiteurs un parcours muséographique plus cohérent et de présenter davantage de collections.

L'archéologie sera redéployée au rez-de-chaussée dans une muséographie modernisée et renouvelée avec un parcours chronologique et thématique plus lisible pour le visiteur. Les collections de peintures seront accrochées le long des rampes et sur les différents paliers depuis le rez-de-chaussée (atrium) et dans 2 grandes salles à l'étage du bâtiment. Aujourd'hui seules 200 à 250 peintures peuvent être présentées et sont régulièrement décrochées pour faire place aux expositions temporaires. À la réouverture, environ 350 peintures pourraient être présentées de manière permanente.

Trois espaces spécifiques seront affectés aux expositions temporaires : une salle située dans la galerie Goudimel, une autre dans la galerie Pierre-Adrien Pâris, et une galerie des dessins aménagée dans les anciennes réserves du musée. Cette dernière permettra de présenter régulièrement, par roulement, et dans de bonnes conditions de conservation les collections de dessins du musée.

Ces nouveaux parcours de présentation redonneront du sens aux collections et seront accompagnés de supports de médiation adaptés aux publics : textes, cartels, supports multimédias.

L'ÉCLAIRAGE

Le musée souffre aujourd'hui de mauvaises conditions d'éclairage : un travail important va être mené sur ce point pour renforcer l'éclairage naturel et donner plus de luminosité au lieu.

L'importance redonnée aux sources de lumière du jour sera l'occasion d'une véritable redécouverte des collections pour ceux qui les voyaient pourtant depuis des années. L'abaissement des allèges côté rue Goudimel et côté rue Courbet permettra un meilleur éclairage naturel. De même, de nouveaux plafonds aux étages seront dessinés pour permettre à la lumière zénithale d'éclairer toutes les salles. Enfin, la réfection de la verrière limitera le recours à l'éclairage artificiel.

L'éclairage artificiel se fera soit par des spots, soit par des néons montés sur variateurs qui permettront une mise en lumière totale et homogène des espaces et des œuvres et de passer d'une lumière intense, à une lumière plus douce en fonction des besoins.

Le traitement du velum de l'atrium est un enjeu capital pour le musée. La lumière tamisée par ce nouveau « plafond filtrant » et dispensée dans l'atrium permettra une mise en valeur à la fois des collections et de l'architecture Miquel.

POLITIQUE D'EXPOSITION

Le public aime à se retrouver à l'occasion de ces grands rendez-vous collectifs que sont les expositions. Mais il demande également à jouer un rôle de plus en plus actif dans sa pratique du musée et des collections qui sont les siennes. Le temps n'est plus où leur présentation était immuable, où le savoir, pour ne pas dire une certaine idée du goût, était le privilège de quelques-uns. Le musée, comme tous les lieux de la cité, est devenu un espace d'échanges.

Au moment de planifier la programmation du musée pour les années qui suivront la réouverture, la proposition des équipes de conservation s'attache à mettre la collection au cœur de la vie du musée, de rendre visible cet effort permanent de recherche, d'acquisition, de restauration qui, pour demeurer notre activité fondamentale, doit être partagé avec le public. Avec des collections d'une somptuosité rarement égalée en France, le musée constitue une mine dans laquelle on pourrait indéfiniment creuser et s'absorber.

Les expositions temporaires mettront en perspective les collections permanentes (archéologie et beaux-arts). Elles traiteront également de thématiques liées à l'art moderne et contemporain en résonance avec les spécificités culturelles régionales (le Temps, l'art sacré, l'architecture, la Franche-Comté, les utopies, etc.). Par sa diversité, cette programmation doit favoriser le croisement des publics, qu'ils soient attachés à des sujets d'histoire locale, à des considérations techniques et archéologiques, au monde contemporain et aux redécouvertes historiques.



UN ACCUEIL RENOUVELÉ

VOLET IMPORTANT DE L'ACTIVITÉ DES MUSÉES, L'ACCUEIL DES PUBLICS EST PARTICULIÈREMENT MIS EN EXERGUE PAR LA LOI SUR LES MUSÉES, QUI POSE COMME ESSENTIELLE L'EXISTENCE D'UN SERVICE DES PUBLICS AU SEIN DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT EN ÉCHO À LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE. IL SOUS-ENTEND DES EFFORTS DE MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS AUTOUR DESQUELLES IL EST NÉCESSAIRE DE CONCEVOIR DES ACTIONS D'ÉDUCATION ET DE DIFFUSION VISANT À ASSURER L'ÉGAL ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE.

UN MUSÉE POUR TOUS

Le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie conduira, dès la réouverture, une politique cohérente et non discriminante en matière d'accueil. L'objectif de favoriser l'accès des musées du Centre (musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et musée du Temps) au plus grand nombre est un axe de travail très important.

Au-delà des aménagements obligatoires prévus par la loi 2005, le musée sera conçu comme un lieu ouvert à tous, déficients et valides. À sa réouverture en 2018, le musée sollicitera le label Tourisme et Handicap pour différents types de déficience. Le bâtiment, le parcours d'exposition, les contenus et les outils d'aide à la visite, la programmation culturelle, répondront aux attentes actuelles d'accessibilité physique et intellectuelle.

Plus globalement, le confort du musée sera amélioré pour tous les visiteurs (assises, mobilier, signalétique). Des dispositifs variés et ludiques (applications numériques, fiches de salles, éléments tactiles) viendront enrichir l'expérience de la visite.

DE NOUVEAUX ESPACES

Outre des espaces d'exposition agrandis et des conditions de conservation adaptées aux œuvres, le musée rénové sera tout entier tourné vers les publics avec la création de salles d'activités spécifiques.

Deux espaces de médiation seront installés au rez-de-chaussée du musée pour notamment une meilleure prise en charge du jeune public scolaire et individuel avec un mobilier adapté aux enfants. Au premier étage, une salle de conférence sera aménagée et permettra d'accueillir une soixantaine de personnes dans un lieu spécifiquement dédié à la programmation culturelle. Enfin, un espace multimédia où petits et grands pourront découvrir différemment les collections du musée exposées ou non (explorateur de collections), s'amuser avec des dispositifs ludiques et consulter les bases numériques liées au patrimoine bisontin sera installé au sein de la structure Miquel.

Enfin, une boutique proposera aux visiteurs moulages, catalogues et objets dérivés du musée.

L'ACTION CULTURELLE ET PÉDAGOGIQUE

La programmation culturelle sera au cœur de l'activité du musée. Elle permettra de mieux comprendre les collections et de connaître leur actualité (restaurations, acquisitions, découvertes archéologiques, prêts, publications, recherches). Sa dimension pluridisciplinaire (musique, conte, théâtre, danse, performance) sera encouragée en lien avec les établissements culturels de la région. Elle s'adressera tout particulièrement aux jeunes et aux familles, avec des approches ludiques et de nouveaux modes de médiation seront expérimentés grâce au recours aux technologies numériques.

De par sa vocation pédagogique, le musée, participera à l'enseignement de différentes disciplines de l'Education Nationale : les arts plastiques, l'histoire des arts, la littérature et l'histoire-géographie. Son offre pédagogique sera renouvelée et conçue comme complémentaire de celle du musée du temps. Elle s'adressera aux élèves de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur (université, ISBA) par des visites commentées, des ateliers, des dossiers pédagogiques et des outils de visite.

Le musée sera aussi largement ouvert sur la cité avec des actions qui encouragent la diversité des publics, des projets de cohésion sociale et des partenariats renouvelés avec les acteurs culturels, institutionnels et associatifs du territoire.



LA MISE AUX NORMES DU BÂTIMENT

EN 2009, LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ÉMETTAIT UN AVIS DÉFAVORABLE À L'ACCUEIL DU PUBLIC FAUTE DE SYSTÈME DE DÉSENFUMAGE FONCTIONNEL. LE PALIER DIT BESSON SITUÉ AU POINT CULMINANT DE LA STRUCTURE MIQUEL ÉTAIT FERMÉ AU PUBLIC.

LA SÉCURITÉ INCENDIE

La mise en sécurité du bâtiment concerne principalement la sécurité incendie et notamment la mise en œuvre d'un système de désenfumage du bâtiment. La typologie particulière des lieux a nécessité une modélisation du système de désenfumage à mettre en place. Cette modélisation a dû être confiée à un cabinet d'ingénierie agréé par le ministère de l'Intérieur et validé par les pompiers (SDIS). Le projet prévoit également la création d'espaces d'attente sécurisés et de baies pompiers au 1er étage du bâtiment, espaces actuellement inexistantes, la mise en place de signaux sonores et d'un balisage lumineux.

L'ACCESSIBILITÉ

Les emmarchements ponctuels, les passages de portes, les mobiliers d'accueil seront traités de sorte que la visite des personnes handicapées soit facilitée et sans discrimination de parcours. De plus, un ascenseur normalisé remplacera l'actuel monte-charge. Il desservira tous les étages, y compris la mezzanine des arts graphiques.

LA THERMIQUE

Un point crucial du programme concerne l'amélioration thermique du bâtiment pour une meilleure conservation des biens et un meilleur confort du public. Le bâtiment subit actuellement d'importantes variations de température. Toutes les fenêtres et menuiseries seront changées pour répondre aux normes en vigueur. Le chauffage est revu avec notamment la mise en place de planchers chauffants dans certains espaces du musée. La verrière bénéficiera d'un traitement solaire spécifique limitant les écarts de température notamment l'été qui permettra une meilleure conservation des œuvres.



UN CHANTIER PROPRE

LES TRAVAUX DANS LE MUSÉE SATISFERONT LES OBJECTIFS QUE LA VILLE S'EST FIXÉE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR L'AGENDA 21. LES CIBLES (ÉNERGIE, CHOIX DES MATÉRIAUX ET MAINTENANCE) LIÉES À LA VOLONTÉ DE PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET DE VALORISER LES RESSOURCES LOCALES SONT PARTICULIÈREMENT VISÉES.

DURANT TOUTES LES PHASES DU PROJET, L'ARTICULATION DU PROCESSUS DE CONCEPTION ENVIRONNEMENTALE S'EST ORGANISÉE AUTOUR DES 5 GRANDS AXES :

1 | LES RELATIONS HARMONIEUSES DU BÂTIMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Les travaux envisagés concernent principalement des travaux intérieurs. Toutefois, certaines modifications de façade sont prévues notamment des ouvertures au rez-de-chaussée.

Les allèges des fenêtres du rez-de-chaussée vont être descendues afin de laisser pénétrer plus de lumière dans l'édifice. Par contre, les fenêtres des étages vont être fermées afin d'offrir une plus grande surface de cimaise et de gérer l'apport naturel de lumière uniquement par le toit. Des modifications de la verrière vont être effectuées mais celle-ci n'est pas visible de l'extérieur, même depuis les hauteurs avoisinantes.

En règle générale, les menuiseries seront toutes remplacées ainsi que les descentes d'eau en PVC.

2 | LE CHOIX DES TECHNIQUES, PROCÉDÉS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux seront choisis dans la mesure du possible pour leur durabilité, leur énergie grise, la disponibilité des matières premières et les risques sur la santé. Les produits ne bénéficiant pas de l'étiquetage A+ sur leurs émissions de polluants seront interdits.

3 | L'APPROCHE ÉNERGÉTIQUE ET CONFORT

L'isolation des murs de l'étage et le remplacement des menuiseries permettront d'obtenir des surfaces intérieures plus chaudes et donc d'améliorer le confort thermique des occupants.

L'accueil disposera d'un sas d'entrée afin de limiter les déperditions thermiques liées au renouvellement d'air lors de l'ouverture des portes et de ne pas créer de courants d'air pouvant être très inconfortable pour les hôtes.

L'éclairage naturel sera exploité au maximum grâce à des puits de lumière.

4 | LA GESTION DES DÉCHETS ET DES EFFLUENTS

Cinq bennes seront installées dans le périmètre de chantier pour permettre le tri des déchets avant leur évacuation (papiers, cartons, métaux, gravats). Les eaux usées seront intégralement rejetées dans le réseau d'EU de la ville.

5 | L'ORGANISATION ET DÉROULEMENT D'UN CHANTIER À FAIBLES NUISANCES

Une charte de chantier propre a été rédigée par la Ville de Besançon et imposée aux entreprises. Elle permet de sensibiliser les responsables de chantier et les ouvriers en matière environnementale. Elle indique :

- La limitation des nuisances, bruits, pollutions... vis à vis des riverains.
- L'organisation du tri sélectif des déchets de chantier et de déconstruction.
- L'interdiction de certaines pratiques afin de protéger la qualité des sols, de l'eau et de l'air.
- L'obligation de mettre en place des bâches de protection si besoin.



LA RÉNOVATION C'EST AUSSI ...

L'IMPORTANT CHANTIER DE RÉNOVATION A IMPLIQUÉ DE NOMBREUSES ÉTAPES. LA PREMIÈRE, ET NON LA MOINDRE, A CONSISTÉ À VIDER COMPLÈTEMENT LE MUSÉE AFIN DE LAISSER PLACE NETTE AUX ENTREPRISES CHARGÉES DES TRAVAUX.

LE CHANTIER DES COLLECTIONS

Pour préparer le transfert dans les réserves externalisées, les équipes du musée ont entamé, dès le printemps 2011, un chantier des collections d'une ampleur inédite. Moment exceptionnel dans la vie d'un musée, le chantier des collections a permis d'appréhender l'ensemble des œuvres de manière systématique. Il a été l'occasion de vérifier la présence des œuvres dans les collections, d'évaluer leur état de conservation et les besoins de restauration, puis de procéder à leur conditionnement pour leur garantir de bonnes conditions de stockage et faciliter leur manipulation.

LES RÉSERVES EXTERNALISÉES

Le nécessaire préalable à la rénovation consistait en l'aménagement de réserves permettant d'accueillir les collections du MBAA et du MDT dans des conditions de conservation optimales et de libérer ainsi de nouveaux espaces au sein du MBAA.

En 2012, la Ville de Besançon acquiert un bâtiment de 2000 m² à proximité immédiate du musée et confie la maîtrise d'œuvre de ce projet au Cabinet bisontin Lhomme-Nectoux. En avril 2014, les réserves sont mises en service et peuvent accueillir les collections du MBAA : 2350 peintures, près de 8000 dessins, gravures et estampes, 800 sculptures, 2000 objets d'art et 30 000 pièces archéologiques.

Coût de l'opération :

Acquisition du bâtiment : 1 400 000 €
Réhabilitation : 3 108 000 € TDC

Financement :

Ville de Besançon : 3 858 000 €
DRAC Franche-Comté : 650 000 €

LES RESTAURATIONS

Le chantier des collections a permis d'évaluer l'état des collections et les besoins en termes de restauration. Les œuvres présentées dans le futur accrochage du musée rénové feront l'objet de restaurations de manière prioritaire, restaurations fondamentales pour les œuvres les plus altérées – parmi lesquelles les œuvres sur bois – et bichonnages pour les autres. Certaines restaurations ont déjà eu lieu à l'occasion de prêts pour des expositions temporaires et elles ont alors été prises en charge par les institutions demandeuses. Par ailleurs, un appel à mécénat participatif a débuté fin 2015 pour la restauration de trois peintures, qui pourrait être renouvelé en fonction du succès de cette première souscription populaire.



PENDANT LA FERMETURE, LE MUSÉE S'EXPOSE HORS LES MURS

DEPUIS SA FERMETURE, LE MUSÉE DÉVELOPPE UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE DONT L'OUVERTURE D'UNE ANTENNE DANS UN QUARTIER ÉLOIGNÉ DU CENTRE-VILLE, DES EXPOSITIONS HORS LES MURS ET UN CERTAIN NOMBRE DE DÉPÔTS DE LONGUE DURÉE DANS LES MUSÉES DE LA RÉGION.

LE MUSÉE S'INVITE À PLANOISE

Initié depuis le 20 septembre 2014, *Le musée s'invite à Planoise* est un projet culturel de territoire situé dans le quartier prioritaire de Planoise et réalisé en partenariat avec la maison de quartier Planoise, la Médiathèque Nelson Mandela et Les 2 Scènes/Scène nationale de Besançon. Les objectifs fixés sont de développer l'attractivité du quartier, d'enrichir l'offre culturelle proposée aux habitants, d'impulser des projets collectifs et d'innover en matière d'action culturelle.

Le Centre Nelson Mandela accueille une antenne du musée avec une sélection d'œuvres du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie dont les thématiques changent au fil des saisons. Un parcours piétonnier, jalonné de reproductions en grand format des collections du musée, conduit au théâtre de L'Espace/ Les 2 Scènes où d'autres œuvres sur le même thème sont exposées.

Une programmation culturelle par saison, ouverte, accessible et diversifiée invite à entrer dans le monde des arts et du patrimoine en participant à des ateliers créatifs, des animations, des spectacles et des projets participatifs.

Figures, portraits et personnages - Saison 1

Du 20 septembre 2014 au 5 mars 2015

Voyages et autres mondes - Saison 2

Du 11 avril au 20 septembre 2015

Mythologies - Saison 3

Du 17 octobre 2015 au 27 août 2016

Mets et délices - Saison 4

Du 7 octobre 2016 au 1er juillet 2017

DES EXPOSITIONS HORS LES MURS

De Lucas Cranach à Géricault.

La collection Jean Gigoux du musée de Besançon

Musée de Wuppertal (Allemagne)

Du 13 octobre 2013 au 20 février 2014

Le Voyage à Nice

Palais Lascaris

Du 4 juillet 2014 au 5 janvier 2015

Bêtes d'expo !

Hangar aux manœuvres de La Citadelle - Besançon

Du 13 juin au 20 septembre 2015

Autour d'un chef-d'œuvre de Bellini,

L'ivresse de Noé

Musée Correr de Venise

Janvier-Février 2016

Première présentation dans le cadre d'une série autour des chefs-d'œuvre vénitiens dans les musées français à l'instigation de Pierre Rosenberg.

De David à Courbet. Chefs-d'œuvre du musée de Besançon

Musée des Beaux-Arts de Rennes

Juin à septembre 2016

Musée des Beaux-Arts de Dole

Du 14 octobre 2016 au 19 février 2017

Musée d'Art Roger Quilliot de Clermont-Ferrand

Mars - septembre 2017

De Vouet à Watteau, un siècle de dessins français / Chefs d'œuvre du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon

Musée du domaine départemental de Sceaux

Du 16 septembre au 31 décembre 2016 (prolongation jusqu'au 12/02/2017)

Coproduction des deux musées financée par la Ville de Besançon et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

LES DÉPÔTS

Certains musées régionaux exposent actuellement des œuvres du MBAA installées au cœur de leur collection permanente. Ainsi, des prêts de longue durée ont été consentis aux musées d'Ornans, Saint-Claude et Dole. Ils permettent au musée de continuer à donner à voir des pièces maîtresse de sa collection (par exemple la *Madeleine* de Simon Vouet, qui vient dialoguer avec le *Didon et Enée* de Dole) dans la région, le temps que les travaux de rénovation soient menés à leur terme.

Rappelons que le chef-d'œuvre monumental de Courbet, *L'Hallali du cerf*, est présenté depuis 2011 au musée d'Orsay en tant que « prêt exceptionnel du MBAA de Besançon ».



342 - BESANÇON - Une des Salles du Musée de Peinture

LES DATES CLÉS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE

1694 : Legs de Jean-Baptiste Boisot aux bénédictins de la ville de Besançon.

1818 : Legs d'Adrien Pâris à la Bibliothèque municipale.

1831 : Pierre Marnotte dessine le projet d'une **Halle aux grains** place de la Révolution.

1843 : le musée occupe le premier étage de la nouvelle halle aux grains inaugurée.

Une partie de la collection Pâris rejoint les locaux du musée.

1849 : Les collections archéologiques de la ville entrent au musée.

1894 : Legs Jean Gigoux (dix donations l'ont précédé de 1860 à 1887).

1963 : Dépôt de George et Adèle Besson.

1967-1970 : Réaménagement architectural du musée par Louis Miquel.

2014 : Fermeture du musée pour travaux et déménagement des collections dans les réserves externalisées des musées.

2015-2017 : Rénovation du musée par le cabinet d'architectes AA Scaranello.

2018 : Réouverture du MBAA.

PROJECTIONS 3D DU FUTUR MUSÉE



© Architectures A. Scaranello



LES TRAVAUX EN IMAGES...



janvier 2016 / MBAA



janvier 2016 / MBAA



janvier 2016 / MBAA



janvier 2016 / MBAA



janvier 2016 / MBAA



janvier 2016 / MBAA



octobre 2016 / MBAA



coordination de la publication :

Anne-Lise Coudert / Céline Meyrieux

conception graphique : Thierry Saillard

crédits photos : Thierry Saillard (p.1, p.2, p.4, p.6, p.10,

p.12, p.14, p.16, p.18, p.25, p.28, p.29, p.30, p.31) /

A.A Scaranello (p.8, p.22, p.23, p.24) /

Nathalia Denninger (p.17) / Jean-Charles Sexe (p.26, p.27, p.28)

Janvier 2016 (mis à jour : décembre 2016)



CONTACTS PRESSE

Anne-Lise Coudert / Marie Mertz

Assistante de communication des musées du Centre

tél : 03 81 87 80 47

anne-lise.coudert@besancon.fr

marie.mertz@besancon.fr

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

1, place de la Révolution

25000 Besançon



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

